

La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) pour l'obtention du diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire (IBODE)

Christel DESCHAMPS

Directrice des soins Hôpital Américain de Paris



17 mai 2018

Sommaire

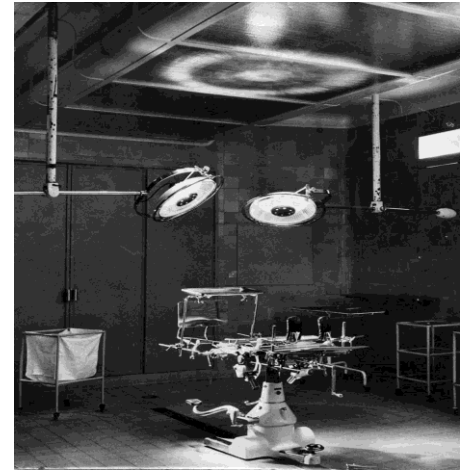


- Les évolutions de la profession IBODE
- La validation des acquis de l'expérience (VAE)
- Les principes de la VAE
- Les conditions requises
- Les 2 temps de la VAE
- La décision du jury
- Les enjeux de la VAE
- Les freins à la VAE
- Le rôle de l'encadrement
- La gestion prévisionnelle des métiers et des compétences
- Conclusion



Les évolutions de la profession IBODE

- **1948** : Création du **métier** d'infirmier spécialisé en bloc opératoire
- **1971 – CAFISO** : **Certificat** d'Aptitude aux Fonctions d'Infirmier de Salle d'Opération
- **1992** : **Diplôme d'Etat** d'Infirmier de bloc opératoire
Formation initiale : **10 mois**
- **2002** : Formation initiale : **18 mois**
- **24 février 2014** : **VAE** pour l'obtention du diplôme d'IBODE
Nouvelle voie d'accès au diplôme d'IBODE
- **27 janvier 2015** : **Actes exclusifs** IBODE
- **1^{er} janvier 2017** : **Nouveau référentiel de compétences IBODE** : 9 compétences
Compétence 6 : mettre en œuvre des techniques complexes d'assistance chirurgicale
Périmètre d'activité et champ d'action élargis
- **Décret du 9 février 2018 – article 7**
Aide opératoire devient un acte exclusif IBODE à compter du 1er juillet 2019
- **Réingénierie** du diplôme IBODE en cours



La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)

- **Loi du 17 janvier 2002 de modernisation sociale**

Nouvelle voie d'accès à un diplôme

Application de la loi aux diplômes sanitaires et paramédicaux

Aide-soignant - Auxiliaire-puéricultrice

Préparateur en pharmacie – Ergothérapeute – IBODE

- **Décret du 4 juillet 2017 réforme la mise en œuvre de la VAE dans le secteur sanitaire**

✓ Durée préalable d'activité : **au moins un an** au lieu de 3 ans

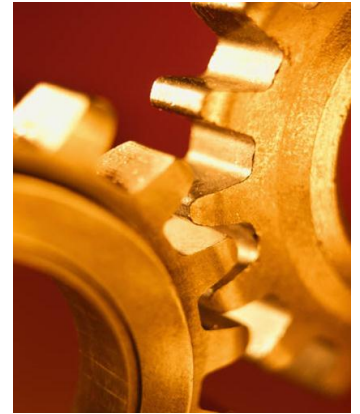
✓ Durée de validité des compétences acquises en cas de validation partielle du diplôme : **compétences acquises sur une durée indéterminée** au lieu de 5 ans

- **Arrêté du 24 février 2014 VAE IBODE modifié par l'arrêté du 20 décembre 2016**

Prise en compte des évolutions du champ de compétences intervenues en 2015 pour les IBODE



Les principes de la VAE



- Droit individuel
- Démarche personnelle
- Evaluer les compétences qui ont été acquises
 - ✓ par les Infirmiers faisant fonction d'IBODE
 - ✓ A travers leur expérience professionnelle
 - ✓ Les comparer aux exigences du référentiel du diplôme
 - Référentiel de compétences IBODE
 - Critères permettant d'apprécier la maîtrise de ces compétences



Les conditions requises

- **Avoir le diplôme d'infirmier**
- **Au moins 1 an (1 607 heures)** d'expérience professionnelle en tant qu'infirmier faisant fonction d'IBODE
- Justifier de la réalisation des activités dans **4 domaines**
 - ✓ Réalisation de soins et d'activités liés à l'intervention et au geste opératoire
 - ✓ Réalisation de soins auprès d'une personne bénéficiaire d'une intervention
 - ✓ Mise en œuvre et contrôle de mesures d'hygiène en bloc opératoire et dans les secteurs associés
 - ✓ Mise en œuvre de mesures de qualité et de sécurité en bloc opératoire et dans les secteurs associés



Les 2 temps de la VAE



- **1^{er} temps = livret de recevabilité**
Demande du candidat
- **2^e temps = livret 2 si décision de recevabilité positive au livret 1**

✓ **Présentation des acquis de l'expérience**

Le candidat présente les compétences IBODE qu'il estime avoir acquises en situation de travail

Au regard du référentiel de compétences IBODE

✓ **Entretien d'1 heure avec un jury**

Vérifier l'adéquation entre les acquis du candidat et les compétences IBODE attendues

Vigilance toute particulière aux principes de qualité et de sécurité des soins



La décision du jury

- **Obtention du diplôme d'IBODE**

Sauf la compétence 6 → Formation aux actes exclusifs
49 heures

- **Validation partielle**

Une ou plusieurs compétences acquises pour une durée indéterminée

Les compétences manquantes peuvent être acquises

✓ Par la formation initiale

✓ Compléter l'expérience professionnelle et déposer un nouveau livret 2

- **Aucune compétence validée**

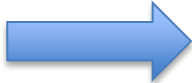


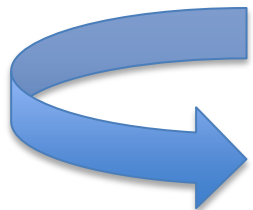
Les enjeux de la VAE

- Enjeux actuels et à venir pour la profession IBODE
- **Alternative à la formation initiale**
- La VAE contribue à rendre la spécialisation IBODE plus **attractive**
- Augmenter le nombre de personnels **qualifiés** IBODE dans les blocs opératoires
- **Qualité et sécurité des soins dispensés au patient**
- L'acquisition des savoirs, aptitudes, comportements et compétences ne se fait qu'en situation d'activité professionnelle
- Situation de travail = situation d'apprentissage ou d'autoformation



Les freins à la VAE

- Méfiance de certains IBODE et cadres IBODE
- Asymétrie d'information concernant la VAE
  **Manque d'information et de connaissances**
- Crainte d'une dévalorisation du diplôme d'IBODE
 « Diplôme au rabais »
- Formation initiale considérée comme la seule voie d'accès au diplôme d'IBODE
- Menace de l'ordre établi



Résistance au changement



Le rôle de l'encadrement

- Repérer les infirmiers motivés
- Détecter les potentiels
- Accompagner les professionnels dans le processus VAE
- **Proposer des parcours professionnalisant et qualifiant**
- Lutter contre les résistances
- VAE = démarche individuelle qui investit tout un collectif
- **VAE = outil du management des compétences au bloc opératoire**



La Gestion Prévisionnelle des Métiers et des Compétences

- Enjeu majeur de la modernisation de nos organisations
- Politique d'établissement, de pôle et du management des cadres de proximité
- **Positionner le bon professionnel au bon endroit, au bon moment avec les bonnes compétences**
- Anticiper l'évolution des métiers
- Prendre en compte les besoins, en répertoriant l'existant, en prévoyant les évolutions et en ajustant les ressources
- Polyvalence des personnels
- **Développement de compétences individuelles et collectives**



En conclusion

- **La VAE IBODE, c'est créer une action collective qui s'appuie sur la confiance en un passé légitime et sur un futur qui promet**
- La VAE nous concerne tous dans notre statut d'utilisateur, de citoyen et de contribuable
- Contre productif de la rejeter
- **La VAE nécessite une adaptabilité, une réactivité et une innovation de nos organisations**



Merci de votre attention

